



Justice - Paix - Progrès

N/Réf. : CP 02-2024/BP

COMMUNIQUE DE PRESSE DU MPDD RELATIF A L'ADOPTION EN CONSEIL DES MINISTRES DU PROJET DE BUDGET 2025

Le Conseil des ministres a adopté le 26 novembre 2024, le projet de budget 2025 qui s'élève à 2.394,2 milliards de FCFA, soit une augmentation de 9,9% par rapport à l'année 2024. Tout en reconnaissant les efforts du gouvernement pour stimuler la croissance économique, nous estimons qu'il est judicieux d'examiner attentivement certains aspects clés.

Le budget 2025 met en avant plusieurs priorités stratégiques, notamment le renforcement des infrastructures, l'amélioration des services sociaux et la stimulation de l'économie numérique. Cependant, le MPDD exprime des préoccupations quant à la rigueur dans la mise en œuvre effective de ces projets ambitieux. En effet, il est impérieux que chaque investissement soit accompagné d'une évaluation préalable rigoureuse de son impact potentiel sur le développement socio-économique du pays.

Le MPDD souligne qu'il est urgent d'assurer que les efforts du gouvernement se traduisent par des améliorations tangibles dans la vie quotidienne des Togolais. La population est actuellement mise à rude épreuve par la vie chère, et il est crucial que les investissements et les politiques budgétaires aient un impact réel et positif sur le pouvoir d'achat et les conditions de vie des citoyens.

Par ailleurs, il est utile de rappeler que la dette publique du Togo s'élève actuellement à 3.707,8 milliards de FCFA, soit environ 66,65% du PIB. Bien que ce chiffre demeure en dessous du seuil critique de 70% fixé par l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), il est essentiel de continuer à veiller à une gestion prudente et proactive pour éviter toute dérive qui pourrait compromettre notre situation économique.

Également, le déficit budgétaire projeté pour 2025 est de 3% du PIB, ce qui montre une amélioration par rapport aux années précédentes et respecte les

critères de convergence de l'UEMOA. Le MPDD salue cet effort mais rappelle l'importance d'une discipline budgétaire continue pour garantir la pérennité des finances publiques.

Face à ces enjeux, le MPDD appelle à une transparence accrue dans la gestion des fonds publics. Nous recommandons la mise en œuvre effective de mécanismes robustes de suivi et d'audit pour assurer que les ressources allouées atteignent effectivement leurs objectifs. A cet égard, il est important que pour chaque exercice budgétaire clos, une loi de règlement soit systématiquement élaborée, votée et publiée, conformément à la loi organique relative aux lois de finances.

De plus, le MPDD plaide pour une inclusion plus significative des partis d'opposition et des acteurs de la société civile dans le processus budgétaire notamment lors de l'élaboration du document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle, pour s'assurer que les décisions prises reflètent véritablement les besoins et aspirations de tous les Togolais.

Le MPDD reste fermement engagé à œuvrer pour un Togo où chaque citoyen bénéficie équitablement des fruits du développement économique.

Lomé, le 02 décembre 2024

**Pour le Bureau Politique,
Le Président national**

SIGNE

Jonas Komlan A. SILIADIN